



Vaulx-en-Velin, le 10/02/2020

Réf. : AG-CL n°005

Destinataires : Groupements Sportifs  
Comité Directeur  
Comités Départementaux  
FFV

**BUREAU EXECUTIF**  
**Procès-verbal N°6**  
**Réunion du 28 Janvier 2020 à Lyon**

**Présents** : Jean-Michel Ficheux, Corinne Lafitte (skype), Jeannine Druet (skype), Nathalie Turin (Skype), Pierre Vouillot, Daniel Maisonnial, Jean-Claude Savoy (skype)

**Assiste** : François de Tschudy.

### 1. Approbation PV et Compte Rendu

- PV AG Décembre 2019, en attente des remarques éventuelles pour demain soir.
- PV BE validé par doodle et diffusé aux clubs.
- CR Sportive, validé ok pour diffusion
- CR Arbitrage, validé ok pour diffusion.

### 2. Volleyades

Etat d'avancement.

Hébergement calé pour tous les intervenants et les participants

Traiteur à Fontaine à 8€ le repas, tout compris plateau et livraison, location salle 70 places.

Cafétéria « Couleur Cafet » sur SMH à moins de 10€ le repas en attente du devis, 150 places possibles par service.

Les dossiers de demande de subvention de la région, du département et de la métro ont été déposés.

Sébastien Goudal est en contact pour l'organisation d'un concert rock pour la soirée festive, prévue le dimanche soir sur le site du CSU.

Date d'approbation : 11/02/2020  
Date de diffusion : 20/02/2020  
Auteur : Corinne Lafitte

Site internet : [www.lravb.fr](http://www.lravb.fr)

Suite à la place réservée au CD38 aux volleyades, le CD38 devra au minimum s'occuper d'une salle.

Toujours pas de nouvelle de la FFV sur la prise en charge des superviseurs qui sont là pour la formation des jeunes arbitres (16 sont demandés dans le CDC). Nathalie interroge la CCA pour avoir une réponse sous huitaine et pouvoir intervenir en CA Fédéral le 8 Février en cas de non réponse.

Reste à boucler le dossier de répartition des tâches, 1 club par gymnase, répartition des bénévoles sur les différentes tâches durant le WE.

La Ligue va alerter le CA de la Fédération, suite au surcoût de 7 500€ à supporter par la Ligue du fait du changement de règles du jeu de la Fédération. En effet les coûts des T-shirt et de location de salles qui étaient initialement pris en charge dans le CDC, ne le sont plus suite à un courrier le Mr De Fabry.

### **3. Affaires courantes de la Ligue**

#### **3.1 Championnat du monde scolaire au Brésil**

Le pôle espoirs de Lyon Lumière doit disputer un match qualificatif au championnat du monde scolaire qui se déroulera au Brésil, dernière semaine de mai 2020.

Le représentant de la France sera désigné suite à une rencontre entre une équipe UNSS Champion de France UNSS excellence et le pôle de Lyon.

Pierre et François de Tchudy se rapprochent de Carole Mora pour en savoir plus sur ce qui est financé ou pas. A priori :

- UNSS déplacement et équipements,
- Hébergement à la charge du Lycée environ 500€ par personne (12 joueuses, 1 prof, 1 entraîneur) pour les 10 jours.
- Déplacement et hébergement adjoint du pôle à définir (1500€).

Carole Mora a une réunion avec le professeur responsable de la section jeudi pour éclaircir les différents aspects financiers et elle va se rapprocher de l'équipe de Sablé qui a participé l'année dernière pour partager leur bilan financier.

#### **3.2 Dossier de subvention région contrat d'objectifs**

Le dossier est en cours d'étude et sera transmis à la région pour le 23 février 2020.

#### **3.3 Déclaration des stages à DRJSCS**

Tous les stages doivent être déclarés comme ceux d'été. François fait un rappel aux techniciens concernés.

#### **3.4 -Procédure de vœux**

Les vœux s'adressent aux clubs à saisir entre le 20 Janvier et le 28 Février sur le site de la FFV. Pas de possibilité pour les CD ni pour la Ligue de saisir des vœux.

Ensuite la Ligue doit se réunir entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mars pour donner un avis motivé sur chacun des vœux émis.

### 3.5 AAL

Montant global de 29 870 € reçu.

10 000 € réservé aux pôles.

Reste environ 19 000 € pour la Ligue dont 30% vont être reversés vers les clubs et CD en fonction des critères respectés.

Proposition de répartition partagée en séance sera soumise à approbation au prochain CODIR le 11 Février 2020.

### 3.6 VPT

Partage de la répartition des reversions de 4.5€ par licence VPT / CD.

La saison dernière 2018-2019, 575 licences VPT tous CD confondus.

### 3.7 Statistiques licences

Document joint.

## 4. Questions diverses

- Commission régionale PSF :

Malgré les sollicitations de tous les CD, seuls 6 ont transmis leurs représentants.

La commission sera donc constituée de :

Pierre Vouillot, Jean-Michel Ficheux (CD 01), Daniel Maisonnial, François de Tschudy, CD26/07 : Christian Sigrist, CD 38 : Béatrice Perrier, CD 42 : Daniel Corger, CD 73 : Véronique Frelat, CD 74 : Pierre Hollande.

Cette commission est chargée d'étudier les dossiers de demande de subvention, de justificatif d'utilisation des subventions, avant transmission à la commission fédérale.

- A Chamalières, le 7 mars match contre le Cannel à 20h00. Jeannine va transmettre des billets.
- Championnat open ex-Auvergne, y a-t-il des arbitres de désignés ? Jeannine se renseigne.

## 5. Dates à retenir

- Prochain CODIR : Mardi 11 Février 2020, 19h30 Lyon
- CA Fédéral : Samedi 8 Février 2020
- AG Fédérale 15, 16, 17 Mai 2020 Ligue du Centre.
- AG le 27 Juin 2020 à VICHY

La séance est levée à 21h35.

Corinne Lafitte